

²⁵ Quand Mathusalem eut vécu cent quatre-vingt-sept ans, il engendra Lamech. ²⁶ Après qu'il eut engendré Lamech, Mathusalem vécut sept cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra des fils et des filles. ²⁷ Les jours de Mathusalem furent en tout de neuf cent soixante-neuf ans; puis il mourut.

²⁸ Quand Lamech eut vécu cent quatre-vingt-deux ans, il engendra un fils, ²⁹ qu'il appela du nom de Noé : « Celui-ci, dit-il, nous consolera de notre tâche et de la peine de nos mains, qui vient de ce sol qu'a maudit Yahvé ! » ³⁰ Après qu'il eut engendré Noé, Lamech vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il engendra des fils et des filles. ³¹ Les jours de Lamech furent en tout de sept cent soixante-dix-sept ans; puis il mourut.

³² Quand Noé fut âgé de cinq cents ans, Noé engendra Sem, Cham et Japhet.

à faire d'Hénoch un exemple de piété et un personnage initié aux secrets de Dieu (cf Sir 44,16; He 11,5; le livre apocryphe d'Hénoch cité en Ju, v 14-15).

²⁸ Lamech, cf 4,18-24.

²⁹ Insertion du document yahviste qui rompt le rythme et la facture littéraire de la généalogie. — « Noé » (*Noah*, « repos »?) : expliqué par une vague ressemblance avec *yenahaménou*, « nous consolera ». — « la peine » et le sol maudit, cf 3,17.

³² Sur ces trois fils, voir 6,10; 7,13; 9,18; 10,1. — La suite du document sacerdotal est son récit du déluge, 6,9 s.

6 Un fragment isolé de source yahviste présente « les héros antédiluviens » (6,1-4). Il sert de transition entre les récits et généalogies des ch 4-5 et le début de la narration du déluge (6,5s). Ces quelques versets passablement obscurs paraissent refléter une légende populaire : elle expliquait l'origine des « héros » (v 4) par l'union étrange des « fils de Dieu » avec les « filles des hommes ».

1 « les hommes », lit : « l'homme » (v 3), au sens collectif de l'espèce humaine. — « commencèrent » : après la chute (3)? On ne tient pas compte du ch 4 (yahviste), encore moins du ch 5 (document sacerdotal).

2 « les fils de Dieu » : les êtres qui appartiennent (*filis*) au monde divin; ils forment la cour céleste de Dieu (cf Jb 1,6; 2,1; 38,7; Ps 29,1; 89,7); certains parmi eux remplissent les fonctions de messagers, c'est-à-dire d'anges, et on les représentait parfois sous forme humaine (cf 19,1.15; 18,22; 28,12; 32,2). — « les filles des hommes (lit : de l'homme) », c'est-à-dire les femmes, qui appartiennent à l'espèce humaine. — « belles », lit : « bonnes » (cf Ex 2,2). — L'union entre ces deux races de nature si différente produit les surhommes du v 4. — Certains courants du judaïsme (cf le livre d'*Hénoch*) et de la tradition chrétienne ont interprété ces versets d'une *faute charnelle* des anges. — Le NT connaît aussi un péché des anges, au sujet duquel il reste réservé (1 Pe 2,4; Ju 6-8).

3 Texte altéré. — « esprit », lit : « souffle » : le principe vital que Yahvé dispense aux créatures (Ps 104,29-30); comparer 2,7, et « souffle de vie », ci-dessous v 17; 7,15. — « demeurera », grec; he : « jugera » (?). — « car », grec;

Les héros antédiluviens

6 Lors donc que les hommes commencèrent à se multiplier à la surface du sol et qu'il leur fut né des filles, ² les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils prirent pour eux des femmes parmi toutes celles qu'ils avaient distinguées. ³ Yahvé dit : « Mon esprit ne demeurera pas toujours dans l'homme, car il n'est que chair; ses jours seront de cent vingt ans. »

⁴ Les Nephilim étaient sur la terre en ces jours-là, et même après, quand les fils de Dieu allaient vers les filles des hommes et leur donnaient des enfants : ce sont les héros des temps antiques, des hommes de renom !

Noé seul juste

⁵ Yahvé vit que la malice de l'homme était

he : « dans leurs inadvertances » (?). — « chair » : être fragile et périssable; cf Ps 78,39; 56,5; Is 40,6. — « cent vingt ans » : limitation propre à la tradition yahviste; comparer les chiffres du document sacerdotal, en 5; 11,10-26; etc. — Yahvé intervient (cf 3,22; 11,6-7) parce que les mariages visés aux v 2 et 4 perturbent la condition humaine; peut-être faut-il comprendre qu'ils étaient, du côté des hommes, une tentative pour vivre plus longtemps que nature.

4 Nephilim : nom propre qui pourrait s'interpréter « qui tombent » (du ciel? contre les assaillants?). — « et même après » : voir les Nephilim de haute taille dans les récits de la conquête de Canaan, Nomb 13,33. — « allaient vers » : euphémisme (cf 16,2; 30,3; etc.). — « les héros des temps antiques » : surhommes par leur force et leur bravoure; cf Ez 32,27. — « de renom », lit : « de nom » (cf Nomb 16,2). — Le grec a rendu Nephilim et « héros » par « géants ». On retrouve ceux-ci en Bar 3,26-28; Sir 16,7; Sag 14,6, qui les fait périr lors du déluge.

5-12 Avec « Noé seul juste » commence la narration du déluge qui occupe une place centrale dans ces onze premiers chapitres de la Genèse (6,5-9,17) : elle marque la fin d'une première ère de l'humanité. — L'épisode en lui-même appartient au patrimoine culturel et religieux de l'Ancien Orient. A partir d'inondations catastrophiques du Tigre et de l'Euphrate s'était élaborée l'histoire épique d'un cataclysme universel, décidé par des dieux capricieux pour exterminer les humains; mais l'une des divinités use d'un subterfuge pour révéler le secret à un homme, son protégé : celui-ci construit un vaisseau et échappe au désastre avec sa famille et des animaux; le sacrifice qu'il offre alors lui concilie les dieux. — La Bible a repris cette tradition populaire, d'une manière plus sobre, bien plus sérieuse, et dans un esprit religieux tout autre : le Dieu unique châtie les humains à cause de leur perversité, mais il épargne le seul juste Noé, avec lequel l'humanité prendra un nouveau départ. — Le texte est formé de deux récits : l'un, du document yahviste, simple, coloré et vivant; l'autre, du document sacerdotal, plus complet et plus réfléchi. La juxtaposition ou la combinaison de leurs fragments amènent des répétitions et des divergences, ces dernières en particulier à propos des

grande sur la terre et que son cœur ne formait que pensées mauvaises à longueur de journée. ⁶ Yahvé se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et il s'affligea dans son cœur. ⁷ Yahvé dit : « Je vais effacer de dessus la surface du sol les hommes que j'ai créés, depuis l'homme jusqu'aux bestiaux, aux reptiles et aux oiseaux du ciel, car je me repens de les avoir faits. » ⁸ Mais Noé trouva grâce aux yeux de Yahvé.

⁹ Voici l'histoire de Noé : Noé était un homme juste, parfait, parmi ceux de sa génération; Noé marchait avec Dieu. ¹⁰ Noé engendra trois fils, Sem, Cham et Japhet. ¹¹ La terre se pervertit devant Dieu, et la terre se remplit de violence. ¹² Dieu regarda la terre, et voici qu'elle était pervertie, car toute chair avait une conduite perverse sur la terre.

animaux embarqués et de la chronologie. Les notes indiqueront la répartition des sources.

5-8 Introduction yahviste au récit du déluge : corruption humaine et décision de châtiment; exception en faveur de Noé. Remarque ici, et ensuite dans toute la narration yahviste, les anthropomorphismes.

5 « vit » : comparer 11,5-6; 18,21. – « l'homme », au sens collectif (cf v 1, note). – Le « cœur » (et v 6) est dans la Bible le siège de toute l'activité consciente, intellectuelle, affective, morale. – « ne formait que pensées mauvaises », lit : « toute formation de pensées de son cœur n'était que mal »; comparer 8,21.

6 « se repentit » (et v 7), cf 1 Sam 15,11.35; Ex 32,14; 2 Sam 24,16; etc. – « s'affligea » : pour ce verbe, cf 34,7; 45,5; 1 Sam 20,3; etc.

7 « effacer » (cf 7,4.23), au sens de supprimer, exterminer. Comparer « détruire » (v 14). – « les hommes », lit : « l'homme », cf v 5. – « depuis l'homme... du ciel » : addition dans le style du document sacerdotal (cf v 20; 7,14.21; 8,17.19; 9,2; etc.). Nulle allusion n'est faite ici à une préservation de la vie.

8 « trouva grâce aux yeux de », cf 18,3; 19,19; 30,27; 32,6; etc. – Le récit yahviste reprend au ch 7,1-5.

9-12 Introduction du document sacerdotal au récit du déluge : Noé le juste et la perversion universelle.

9 « l'histoire », lit : « les générations »; voir note sur 2,4a. – « juste, parfait », cf Jb 12,4. – « juste » : impeccable dans sa fidélité à la loi de Dieu, sous quelque forme qu'elle se présente; pour Noé, cf 7,1; Ez 14,14.20; Sir 44,17; 2 Pe 2,5. – « parfait » : exempt de toute souillure morale, irréprochable (cf 17,1; Deut 18,13; Ps 18,26; etc.). – « ceux de sa génération » : ses contemporains (cf 7,1). – « marchait avec Dieu » : cf 5,22, et la note.

10 Voir 5,32; et 9,18; 10,1.

11 « se pervertit » (et v 12) à cause des « actions perverses » des hommes (cf v 12; Ez 20,44), alors que tout ce que Dieu avait fait « était très bon » (1,31). – « violence » (et v 13) : l'attitude barbare et cruelle du fort envers le faible.

12 « toute chair », c'est-à-dire tout être vivant, hommes et animaux; expression caractéristique du document sacerdotal (13 fois dans ce récit) : elle ne désigne parfois

Le déluge : construction de l'arche

¹³ Dieu dit à Noé : « La fin de toute chair est venue devant moi, car la terre est remplie de violence à cause d'eux; voici que je vais les détruire, ainsi que la terre. ¹⁴ Fais-toi une arche en bois de cypres. Tu disposeras l'arche en cellules, et tu l'enduiras de bitume à l'intérieur et à l'extérieur. ¹⁵ Voici comment tu la feras : de trois cents coudées sera la longueur de l'arche, de cinquante coudées sa largeur, de trente coudées sa hauteur. ¹⁶ Tu feras à l'arche un toit et tu l'achèveras à une coudée au-dessus. Tu mettras l'entrée de l'arche sur son côté et tu feras un premier, un second et un troisième étage.

¹⁷ « Et moi, voici que je vais faire venir sur la terre le déluge – les eaux – pour détruire de dessous le ciel toute chair qui a en elle souffle de vie; tout ce qui est sur la terre expirera. ¹⁸ Mais j'éta-

que les animaux (v 19; 7,15-16; 8,17). – « avait une conduite perverse », lit : « avait perverti sa voie ».

13-22 Long fragment du document sacerdotal. Les v 13-16 donnent les instructions en vue de la construction de l'arche; les v 17-22 expliquent la raison d'être de cette arche.

13 Annonce générale du dessein de destruction. – « toute chair » (collectif) : tous les êtres vivants (v 12), d'où ensuite le pluriel « à cause d'eux », « les détruire ». – « est venue devant moi (lit : à ma face) », c'est-à-dire : est entrée dans mes intentions, je l'ai décidée. – Voir v 11. – « détruire » : comparer avec « effacer » du v 7. – « ainsi que la terre » (cf 9,11) : elle sera détruite par les eaux qui la feront retourner au chaos (cf 7,11, note), et tout être vivant qui s'y trouve périra.

14 « arche » : traduction traditionnelle (d'après vulg *arca*) de l'hébreu *tébah*, « caisse », qui ne figure qu'en ce récit et en Ex 2,3.5 (« corbeille »). Un autre terme hébreu désigne « l'arche » d'alliance (cf Ex 25,10). – « cypres » (*gôphér*) : sens incertain; le terme n'apparaît pas ailleurs. – « disposeras », lit : « feras ». – « cellules », lit : « nids ». – « bitume » : emploi unique d'un terme dérivé de l'assyrien; l'hébreu use d'un autre mot pour désigner le « bitume » (11,3; 14,10; Ex 2,3).

15 La « coudée » est d'environ 0 m 45 en Israël.

16 « toit » : sens incertain; le terme ne figure qu'ici. Selon d'autres (cf versions) : « ouverture ». – La suite, lit : « et à une coudée tu l'achèveras au-dessus »; phrase obscure. – « l'entrée » sera fermée par Yahvé : voir 7,16. – « premier », lit : « inférieur ».

17 « les eaux » (cf 7,6) : glose explicative du mot « déluge » (*mabbôûl*), qui est le terme (sans doute d'origine babylonienne, au sens de « inondation ») réservé à cette catastrophe. On retrouve « le déluge – les eaux » en 7,6; « le déluge... les eaux » en 7,17; « les eaux ne deviendront plus un déluge », en 9,15; « les eaux du déluge » en 7,7.10; « les eaux du déluge... (le) déluge... » en 9,11; « déluge », en 9,28; 10,1.32; 11,10; Ps 29,10. – « détruire », cf v 13. – « toute chair », cf v 12. – « souffle de vie » : pour désigner le principe vital, cf 7,15; comparer avec 7,22; 2,7. – « expirera » : pour l'expression, cf 7,21; 25,8.17; 35,29; 49,33.

blirai mon alliance avec toi : tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ta femme et les femmes de tes fils avec toi. ¹⁹ De tout ce qui vit, de toute chair, tu feras entrer dans l'arche deux de chaque [espèce] pour [les] garder en vie avec toi; ils seront mâle et femelle. ²⁰ Des oiseaux selon leur espèce, des bestiaux selon leur espèce, de tous les reptiles du sol selon leur espèce, il en viendra vers toi deux de chaque, pour que tu [les] gardes en vie. ²¹ Et toi, procure-toi de tous les aliments qui se mangent, et fais-en provision; cela te servira de nourriture, pour toi et pour eux. » ²² Noé fit en tout selon ce que lui avait commandé Dieu; ainsi fit-il.

Le déluge : préparatifs et début

7 Yahvé dit à Noé : « Entre dans l'arche, toi et toute ta famille, car je t'ai vu juste devant moi dans cette génération. ² De tous les animaux purs, tu prendras pour toi sept couples, un mâle

et sa femelle, et de tous les animaux qui ne sont pas purs, un couple, un mâle et sa femelle, ³ des oiseaux du ciel également sept couples, mâle et femelle, pour conserver en vie la race à la surface de toute la terre. ⁴ Car encore sept jours, et je vais faire pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits, et j'effacerai tous les êtres que j'ai faits de dessus la surface du sol. » ⁵ Noé fit en tout selon ce que lui avait commandé Yahvé.

⁶ Noé était âgé de six cents ans quand eut lieu le déluge – les eaux – sur la terre.

⁷ Noé entra dans l'arche, et avec lui ses fils, sa femme et les femmes de ses fils, à cause des eaux du déluge. ⁸ Des animaux purs et des animaux qui ne sont pas purs, des oiseaux et de tout ce qui rampe sur le sol, ⁹ il en vint vers Noé, dans l'arche, deux par deux, mâle et femelle, selon ce que Dieu avait commandé à Noé. ¹⁰ Et, au bout de sept jours, les eaux du déluge furent sur la terre.

¹¹ En l'an six cent de la vie de Noé, le

18 Le salut du juste Noé et de sa famille (cf v 9-10). – « j'établirai mon alliance » : première mention dans la Bible d'une convention entre Dieu et les hommes, en vue d'assurer de bons rapports. L'initiative vient de Dieu, et elle vise le salut des justes. Voir la réalisation en 9,8-17. – Le document sacerdotal utilise l'expression « établir une alliance » (cf 9,9.11.17; 17,7.19.21; Ex 6,4; Ez 16,60.62) au lieu de : « conclure (lit : couper) une alliance », allusion au rite sacrificiel qui accompagne le pacte (voir notes de 15,10.17-18). – « toi, tes fils... etc. » : redondance de style, cf 7,13; 8,16.18.

19 « de toute chair », cf v 12.17. – « deux » (et v 20) : le document sacerdotal se borne à sauver un couple pour assurer la continuité de la vie, et il ne distingue pas entre animaux purs et impurs; dans sa perspective, un couple suffit, car l'homme ne se nourrit pas encore de chair (1,29-30), et il n'offre pas de sacrifices à Yahvé avant l'époque de Moïse. Comparer avec 7,2-3. – « garder en vie » : pour l'expression, cf v 20; 45,7; 47,25; 50,20. – « mâle et femelle », cf 7,9.16; 1,27; 5,2. Voir 7,2, et la note.

20 « oiseaux », cf 1,20. – « selon leur espèce », cf 1,11-12.21.24-25. – « bestiaux » et « reptiles », cf 1,24-26; les « bêtes sauvages » ne figurent pas ici. – Comparer avec les énumérations de 7,14.21; 8,19; 9,2.3.10.

21 « les aliments qui se mangent » : dans le document sacerdotal, hommes et animaux sont végétariens (voir 1,29-30).

22 Formule de conclusion du document sacerdotal : voir Ex 7,6; 12,28.50; 39,32.43; comparer, ci-dessous, avec 7,5.

7 1-16 Suite du récit du déluge, composée à l'aide du document yahviste (v 1-5.7-10 avec remaniements, 12.16b) et du document sacerdotal (v 6.11.13-16a).

1-5 Versets yahvistes, parallèles à 6,17-22. Il faut supposer l'arche construite d'après les instructions de 6,13-16 (document sacerdotal).

1 « Yahvé dit à Noé » : l'ordre divin; comparer 6,13 : « Dieu dit à Noé ». – « ta famille », lit : « ta maison », mention plus brève que celle de 6,18. – « je t'ai vu » : Yahvé, qui a vu la malice des hommes (6,5), a discerné

que Noé était « juste » (voir 6,9, note); comparer : « Noé trouva grâce aux yeux de Yahvé » (6,8). – « cette génération », cf 6,9. – La famille du « juste » participe à son salut : rétribution collective (cf 19,12).

2 « animaux purs », « animaux qui ne sont pas purs » : contrairement au document sacerdotal (voir note de 6,19), le yahviste formule la distinction que la loi prescrira (Lev 11; Deut 14,3-20); dans sa perspective, dès cette époque l'homme se nourrit de chair et offre des sacrifices (cf 8,20-22) : d'où la nécessité de « sept » couples d'animaux purs, tandis que pour les animaux impurs, auxquels on ne touche pas, « un » couple suffira pour perpétuer la vie. – « un mâle et sa femelle », lit : « un homme et sa femme », expression différente en hébreu de l'usuel « mâle et femelle » des v 3.9.16; et de 6,19. 3 « des oiseaux... mâle et femelle », glose probable : tous les oiseaux ne sont pas purs (voir 8,20, note; cf Lev 11,13-19; Deut 14,11-20), et l'expression « mâle et femelle » est celle du document sacerdotal (v 9,16; 6,19). – « conserver en vie », au lieu de « garder en vie » (6,19, note). – « race », lit : « descendance ».

4 « encore sept jours » : dernier délai avant la pluie catastrophique; voir v 12. Ce chiffre « sept » reviendra en 8,10.12. – « je vais faire pleuvoir » : dans le récit yahviste, c'est uniquement une pluie de « quarante jours » pleins qui submergera la terre; comparer avec le v 11 (document sacerdotal). – « j'effacerai », cf v 23 et 6,7. – « tous les êtres » (de même « tout être », v 23 et Deut 11,6), lit : « tout ce qui est levé, qui subsiste ». Comparer avec « tous les vivants » (8,21); avec document sacerdotal : « toute chair » (6,13.17), « tout ce qui vit » (6,19).

5 Comparer avec 6,22.

6 Document sacerdotal. – L'âge de Noé est le point de départ de la chronologie du déluge (cf v 11) : cent ans après la date donnée en 5,32. – « le déluge – les eaux » : voir 6,17, et la note.

7-10 Suite du v 5. Document yahviste, mais remanié dans les v 6-9 en vue d'harmonisation avec le document sacerdotal.

7 Au lieu de « toute la famille » de Noé (v 1), on lit l'énumération de 6,18.

deuxième mois, le dix-septième jour du mois, en ce jour-là, jaillirent toutes les sources du grand Abîme et les fenêtres du ciel s'ouvrirent. ¹² Et ce fut la pluie sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits.

¹³ Ce jour-là même, Noé entra dans l'arche, ainsi que Sem, Cham et Japhet, fils de Noé, et avec eux la femme de Noé et les trois femmes de ses fils, ¹⁴ eux et toutes les bêtes selon leur espèce, tous les bestiaux selon leur espèce, tous les reptiles qui rampent sur la terre selon leur espèce, tous les oiseaux selon leur espèce, toute la gent ailée. ¹⁵ Ils vinrent vers Noé dans l'arche, deux par deux, de toute chair qui a en elle souffle de vie. ¹⁶ Ceux qui arrivaient – un mâle et une femelle de toute chair – arrivaient selon ce que Dieu avait commandé à [Noé]. Et Yahvé ferma la porte sur lui.

8 « et de tout », Sam, grec; he : « et tout ». – Dans ces v 8-9, la distinction entre animaux purs et impurs (v 2-3) est conservée, mais non celle de « sept couples » et de « un couple » : les animaux viennent « deux par deux, mâle et femelle », selon l'énumération des v 14-16 et de 6,19-20. 10 Peut-être faudrait-il lire ici le v 16b : « Et Yahvé ferma la porte sur lui ». – « au bout de sept jours », après l'entrée dans l'arche (v 7).

11 Suite de v 6 : document sacerdotal, avec son souci de précision des dates – Le « deuxième mois » : avril-mai, plutôt que octobre-novembre. – « le grand Abîme » (Am 7,4; Ps 36,7; Is 51,10) : les eaux au-dessous de la terre; elles vont jaillir à la surface du sol par « les sources » (lit : « les yeux ») : voir 8,2, et note de 1,10. – Grâce à l'ouverture des « fenêtres du ciel », les eaux au-dessus du firmament vont tomber sur la terre : voir 8,2, et note de 1,7. – Ce déchaînement de toutes les eaux convergeant vers la terre est comme un retour au chaos primitif (voir 1,2), comme l'effacement de l'œuvre créatrice qui sépara les eaux (1,9-10) et organisa le monde : conception du déluge autre que celle du document yahviste (voir v 4.12).

12 Document yahviste, suite du v 10. – Les « eaux du déluge » (v 10) proviennent de la pluie (cf v 4) : d'après le terme hébreu, c'est la pluie violente d'automne et d'hiver (cf Cant 2,11; les « averse » et les « pluies », Esd 10,9.13). – « quarante jours et quarante nuits » (v 4) : la durée des trombes d'eau; comparer avec v 24 (document sacerdotal).

13-16a Suite du v 11. Fragment du document sacerdotal, parallèle aux v 7-9 du yahviste.

13 « Ce jour-là même » (celui du v 11), lit : « dans l'os (la substance) de ce jour »; expression caractéristique du document sacerdotal : cf 17,23.26; Ex 12,17.41.51; etc. – L'énumération des personnes, cf 6,10.18. Comparer avec v 7, ci-dessus.

14 Voir 6,19. Mais, en ce v 14, l'énumération plus complète englobe toutes les classes d'animaux terrestres (cf 8,19) mentionnés dans le récit de la création au ch 1. – « selon leur espèce », cf 6,20, et la note. – « les bêtes », c'est-à-dire les bêtes sauvages; « les bestiaux » et « les

Le déluge : la crue

¹⁷ Et ce fut le déluge pendant quarante jours sur la terre. Les eaux s'accrurent et soulevèrent l'arche, qui s'éleva de dessus la terre. ¹⁸ Les eaux grossirent et s'accrurent beaucoup sur la terre, et l'arche allait à la surface des eaux. ¹⁹ Et les eaux grossirent beaucoup, beaucoup, sur la terre, et toutes les hautes montagnes qui sont sous tous les cieus furent recouvertes. ²⁰ De quinze coudées au-dessus les eaux avaient grossi, et les montagnes avaient été recouvertes.

²¹ Alors expira toute chair qui se meut sur la terre : oiseaux, bestiaux, bêtes, tout être pullulant qui pullule sur la terre, et tous les hommes. ²² Tout ce qui avait haleine de vie dans les narines, tout ce qui était sur la terre ferme mourut. ²³ Ainsi fut effacé tout être qui se trouvait à la surface du sol, depuis l'homme jusqu'aux bestiaux, aux reptiles et aux oiseaux du ciel; ils

reptiles » : cf 1,24.26. – « tous les oiseaux », lit : « tout ce qui vole », cf 1,21, note. – « toute la gent ailée », lit : « tout oiseau, tout aile » (comparer avec 1,21) : cf Ez 17,23; 39,4.17; Deut 4,17 : « oiseau ailé »; Ps 148,10.

15 « deux par deux », v 9; cf 6,19-20. – « de toute chair qui a en elle souffle de vie », cf 6,17.

16a « un mâle et une femelle », comme aux v 3.9, et en 6,19; expression différente, en hébreu, de celle du v 2 (voir la note). – « selon ce que Dieu avait commandé » (cf 6,22) : comparer avec v 9.

16b « Et Yahvé ferma la porte sur lui » : incise yahviste qui se situerait mieux en conclusion des v 7-9, avant les sept jours (v 10) au bout desquels arrive la pluie (v 12). Elle a été détachée de son contexte pour achever le fragment du document sacerdotal, v 13-16a.

17a Document sacerdotal; le déluge sur la terre, conséquence du déchaînement de toutes les eaux (v 11). – « pendant quarante jours » : insertion rédactionnelle du chiffre yahviste du déluge (v 4.12) dans la durée beaucoup plus longue du cataclysme selon le document sacerdotal (voir v 24).

17b Document yahviste. – Les eaux s'accrurent sous l'effet de la pluie (v 12); l'arche flotte. Description mesurée (comparer avec v 18-20). Suite de ce récit aux v 22-23. 18-21 Document sacerdotal, suite du v 17a. – Description hyperbolique du cataclysme : sur toute la terre absolument ensevelie dans les eaux, aucun vivant ne pourra subsister. – « quinze coudées » (v 20) : la moitié de la hauteur de l'arche (6,15), ce qui indique son tirant d'eau et explique son arrêt sur les hautes montagnes dès la décrue (8,4). – « expira toute chair » (v 21), cf 6,17. – « oiseaux, bestiaux, bêtes » (v 21), cf v 14. – « tout être pullulant qui pullule sur la terre » (v 21); phraséologie du document sacerdotal (comparer avec 1,20-21) : voir Lev 11,29.41-43.46; Ez 47,9; cf « pulluler sur la terre », 8,17; 9,7.

22-23 Document yahviste, suite du v 17b. – Déluge également universel : la destruction de toute vie. – « haleine de vie » (v 22), grec, vulg; he : « haleine de souffle de vie » : cette dernière expression combine « haleine de vie » (2,7) avec « souffle de vie » (v 15 et 6,17). – « la

furent effacés de la terre : il ne resta que Noé et ce qui était avec lui dans l'arche.

²⁴ Les eaux grossirent sur la terre durant cent cinquante jours.

Le déluge : la décrue

8 Dieu se souvint de Noé, de toutes les bêtes et de tous les bestiaux qui étaient avec lui dans l'arche. Dieu fit passer un vent sur la terre et les eaux s'apaisèrent. ² Les sources de l'Abîme et les fenêtres du ciel furent fermées et la pluie fut retenue du ciel. ³ Les eaux revinrent graduellement de dessus la terre; les eaux baissèrent au bout de cent cinquante jours. ⁴ Le septième mois, le dix-septième jour du mois, l'arche se posa sur les monts d'Ararat. ⁵ Les eaux continuèrent de baisser jusqu'au dixième mois; le dixième [mois], le premier du mois, apparurent les sommets des montagnes.

⁶ Or, au bout de quarante jours, Noé ouvrit la

fenêtre de l'arche qu'il avait faite ⁷ et lâcha le corbeau. Celui-ci sortit, allant et revenant, jusqu'à ce que les eaux eussent séché de dessus la terre. ⁸ Puis il lâcha d'auprès de lui la colombe, pour voir si les eaux avaient diminué de dessus la surface du sol; ⁹ mais la colombe, ne trouvant pour la plante de ses pattes aucun lieu de repos, revint vers lui dans l'arche, car il y avait de l'eau à la surface de toute la terre. Il avança la main, la prit et la fit entrer auprès de lui dans l'arche. ¹⁰ Il attendit encore sept autres jours et lâcha de nouveau la colombe hors de l'arche. ¹¹ La colombe vint vers lui au temps du soir, et voici qu'elle avait au bec un rameau tout frais d'olivier. Noé connut que les eaux avaient diminué de dessus la terre. ¹² Il attendit encore sept autres jours et lâcha la colombe; mais elle ne revint plus de nouveau vers lui.

¹³ Or, en l'an six cent un de la vie de Noé, le premier mois, le premier du mois, les eaux

terre ferme » (v 22), cf Jos 3,17; 4,18; comparer avec « ce qui est sec » (1,9-10). – « fut effacé tout être » (v 23), cf v 4, et voir 6,7.

²⁴ Document sacerdotal, suite du v 21. – « cent cinquante jours » : comparer avec les quarante jours pleins du récit yahviste, v 4.12. Et voir ensuite, pour la décrue, 8,3b-4a.

8 1-2a Document sacerdotal. Suite de 7,24. – Toute chair sur la terre ayant expiré (7,21), « Dieu se souvint » (cf 19,29; 30,22) de Noé et même des animaux. – « Abîme et fenêtres du ciel » (v 2a) : voir 7,11.

2b-3a Document yahviste. – « la pluie » de 7,12, cause du déluge. – « les eaux » (v 3a) du déluge qui furent sur la terre (7,10). – « graduellement », lit : « allant et revenant »; idiotisme, comparer avec v 7.

3b-5 Document sacerdotal, suite des v 1-2a. – Les « cent cinquante jours » de 7,24. – Comparer le v 4 avec 7,11 : cinq mois exactement se sont écoulés (sans doute de 30 jours = 150 jours). Comparer avec les « quarante jours » du récit yahviste : v 6; 7,4.12. – « Ararat » (2 Rs 19,37; Is 37,38; Jr 51,27), nom de pays : l'Ourartou assyrien, en Arménie, dans la région du lac de Van; sans doute les plus hautes montagnes connues des Hébreux. – « jusqu'au dixième mois » (v 5), en fonction du v 4 : donc une première étape dans la décrue (voir v 13); au bout de deux mois et demi, de l'arche stationnée sur les monts d'Ararat on aperçoit « les sommets » (lit : « les têtes ») des autres montagnes. – Suite de ce récit au v 13a.

6-12 Document yahviste, suite des v 2b-3a.

6 « au bout de quarante jours » : le chiffre du récit yahviste, 7,4.12. – « la fenêtre qu'il avait faite » : le récit yahviste n'a pas décrit la construction de l'arche; cette « fenêtre » n'est pas mentionnée dans le récit du document sacerdotal (6,13-16) : la situer sans doute dans le « toit » de l'arche, 6,16.

7 Le lâcher du « corbeau » précède les trois lâchers de la colombe (v 8.10.12) et représente peut-être les traces de diverses traditions. Le récit babylonien relate les envois successifs d'une colombe, d'une hirondelle et d'un corbeau. – « allant et revenant », lit : « sortant et revenant »

(comparer avec « graduellement », v 3a et la note) : idiotisme pour désigner l'ensemble des démarches de la vie courante (cf « sortir et entrer », Deut 28,6; 31,2; Jos 14,11; etc.)

9 « pour la plante de ses pattes (lit : la paume de son pied) aucun lieu de repos » : comparer Deut 28,65; et cf Is 34,14; 1 Chr 6,16; Ru 3,1. – Comparer avec le v 5 (document sacerdotal), où les sommets des montagnes étaient apparus.

10 « encore sept autres jours » : cette expression laisserait supposer qu'au v 8 le premier lâcher de la colombe eut lieu au bout de sept jours. – Ce chiffre « sept » (encore au v 12) a les préférences du narrateur yahviste (cf 7,4.10).

11 « au temps du soir » (24,11; Is 17,14; Zach 14,7), quand les oiseaux regagnent leur nid : cette fois la colombe était restée longtemps loin de l'arche. – « au bec », lit : « à sa bouche ». – « rameau tout frais d'olivier » : reprise de la végétation dans le bas pays; noter la couleur palestinienne du récit.

12 La terre est sèche et l'oiseau n'a plus besoin de l'abri de l'arche. – La suite de ce récit au v 13b.

13a Document sacerdotal, avec ses chiffres précis. Suite du v 5. – « de la vie de Noé » : ajouté avec grec, et cf 7,11. – La datation continue celle des v 4-5. – « le premier mois, le premier du mois » : l'an 601 marque le commencement d'une nouvelle époque; l'an 600 (7,6.11) conservera le souvenir du châtement. – « s'étaient desséchées » : deuxième étape du retour à un état normal (cf v 3.14). – La suite au v 14.

13b Document yahviste, suite du v 12. – Dans ce récit, qui n'a pas raconté la construction de l'arche (voir note du v 6), la « couverture » doit correspondre au « toit » de 6,16.

14 Document sacerdotal, suite du v 13a. – Comparer avec 7,11 : dans ce récit le déluge a donc duré 12 mois et 11 jours. Selon le narrateur yahviste, il faut compter 101 jours, si aux « quarante jours » de pluie (7,4.12) on doit ajouter quarante jours de décrue (ci-dessus v 3a.6) et vingt et un jours pour les trois lâchers de la colombe

s'étaient desséchées de dessus la terre. Noé ôta la couverture de l'arche et regarda; et voici que la surface du sol était desséchée. ¹⁴ Le second mois, le vingt-septième jour du mois, la terre était sèche.

Sortie de l'arche et sacrifice de Noé

¹⁵ Dieu parla à Noé en ces termes : ¹⁶ « Sors de l'arche, toi, ta femme, tes fils et les femmes de tes fils avec toi. ¹⁷ Toutes les bêtes qui sont avec toi, de toute chair : oiseaux, bestiaux et tous les reptiles qui rampent sur la terre, fais-les sortir avec toi; qu'ils pullulent sur la terre, qu'ils fructifient et se multiplient sur la terre. » ¹⁸ Noé sortit, ainsi que ses fils, sa femme et les femmes de ses fils avec lui. ¹⁹ Toutes les bêtes, tous les bestiaux, tous les oiseaux et tous les reptiles qui rampent sur la terre, selon leurs familles, sortirent de l'arche.

²⁰ Noé bâtit un autel à Yahvé, et prenant de

tous les animaux purs et de tous les oiseaux purs, il offrit des holocaustes sur l'autel. ²¹ Yahvé respira le parfum apaisant, et Yahvé dit en son cœur : « Jamais plus je ne maudirai le sol à cause de l'homme, car ce que forme le cœur de l'homme est mauvais dès sa jeunesse, et jamais plus je ne frapperai tous les vivants comme j'ai fait.

²² « Tous les jours que durera la terre, semailles et moisson, froidure et chaleur, été et hiver, jour et nuit point ne cesseront. »

L'ordre nouveau

9 Dieu bénit Noé et ses fils, et il leur dit : « Fructifiez et multipliez-vous, et remplissez la terre. ² Vous serez [un objet] de crainte et d'effroi pour toutes les bêtes sauvages et pour tous les oiseaux du ciel, pour tout ce qui rampe sur le sol et pour tous les poissons de la mer;

(v 8.10.12, ci-dessus). – « la terre était sèche », car « les eaux s'étaient desséchées » (v 13a) après qu'étaient apparus « les sommets des montagnes » (v 5) : trois étapes. – La suite aux v 15-20.

¹⁵ La sortie de l'arche (v 15-19) est un fragment du document sacerdotal, suite du v 14.

¹⁶ Comparer l'énumération avec celles de 6,18; 7,13.

¹⁷ Comparer avec 7,14. – « qu'ils pullulent sur la terre », 9,7; cf Ex 1,7; comparer avec 1,20 et 7,21. – « qu'ils fructifient et se multiplient » comme lors de la création (1,22) : cette répétition marque le commencement d'une nouvelle ère du monde. Mais il n'est pas dit ici que Dieu « bénit » (1,22) les animaux : ce terme sera réservé aux hommes (9,1). Les animaux recevront cependant le bénéfice de l'alliance (cf 9,10.12.15-17).

¹⁸ Voir v 16.

¹⁹ « tous les bestiaux... rampent », grec; he : « tous les reptiles et tous les oiseaux, tout ce qui rampe ». – Voir 7,14. – Tous sortent bien en ordre. – « selon leurs familles » (au lieu de « selon leur espèce », 7,14) : autre expression caractéristique du document sacerdotal (traduite par « selon leurs clans », en 10,5.20.31; 36,40; etc.).

²⁰⁻²² Le sacrifice de Noé : conclusion du récit du déluge dans le document yahviste.

²⁰ « bâtit un autel » (cf 12,7.8; 13,18; etc.) : le culte de Yahvé et l'offrande des sacrifices commencent dès les origines selon le document yahviste (cf 4,3.26); à cet effet sont nécessaires des animaux « purs », prévus en 7,2 (voir la note). – « oiseaux purs » : ce qui implique la distinction entre oiseaux purs et impurs, non indiquée en 7,3 (voir la note). – « offrit », lit : « fit monter ». – « holocaustes » : on appelle ainsi les sacrifices dans lesquels la victime est entièrement consumée par le feu sur le brasier de l'autel (cf Lev 1,3, note).

²¹ « respira », cf Lev 26,31; Ex 30,38. – « le parfum apaisant » : l'effet du sacrifice dont la victime monte en fumée est de calmer l'irritation de Yahvé (les narines sont le siège de la colère), d'où la sentence prononcée. Dans

les rituels, cette expression (lit : l'odeur apaisante) caractérise les offrandes sacrificielles agréables à Dieu (Ex 29,18.25.41; Lev 1,9.13.17; 2,2.9; etc.). – « dit en son cœur », lit : « à son cœur », c'est-à-dire à lui-même (de même 24,45; en 27,41, l'hébreu porte : « en son cœur »). – « Jamais plus je ne maudirai le sol... » (cf 3,17; 5,29) : le sol fut ravagé à cause des péchés des hommes (6,7), mais Yahvé ne le châtiara plus (v 22). – « ce que forme le cœur... » : comparer avec 6,5. Le motif de la résolution divine : l'homme porte une inclination native au mal, et l'on ne peut s'attendre à ce qu'il soit autre. – « frapperai » de mort (cf 4,15; 32,12). – « tous les vivants », lit : « tout vivant », hommes et bêtes. – Voir Is 54,9. – Cette résolution intérieure de Yahvé s'exprime par une alliance dans le document sacerdotal, 9,9-17.

²² « ne cesseront », lit : « ne chômeront » (cf 2,2-3). – Puisque le sol ne sera plus jamais maudit (v 21), la vie continuera sur la terre selon les lois de la nature, sans les perturbations de nouveaux déluges. C'est la preuve de la patience de Dieu (cf Ro 3,25-26) envers les hommes pécheurs, lui qui « fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes » (Mt 5,45).

9 Les v 1-17, du document sacerdotal, forment la conclusion de son récit du déluge.

¹ Suite de 8,19. Noé et les siens sont sortis de l'arche. – Le déluge a châtié la « perversion » de la terre, où régnait la « violence » (6,11-12) au lieu de la situation pacifique entre hommes et animaux instaurée lors de la création (voir 1,29-30); l'ordre nouveau (v 1-7) ne constitue pas un retour à cet état ancien, mais une réglementation des rapports de force qui se sont introduits dans le monde. – « bénit », comme en 1,28, dont on reproduit ici les paroles de Dieu. Mais elles ne s'adressent plus à « l'homme » : seulement à Noé et à ses fils, point de départ d'une nouvelle humanité qui remplira la terre.

² Lit : « Votre crainte et votre effroi seront sur... » – « pour tout ce qui rampe... et pour tous », grec, syr; he : « avec (ou : parmi) tout ce qui rampe... et avec (ou : parmi) tous ». – Nouvelle ère : la domination de

entre vos mains ils sont livrés. ³ Tout ce qui se meurt et qui vit vous servira de nourriture; de même que la verdure des plantes, je vous donne tout. ⁴ Seulement vous ne mangerez pas la chair avec son âme – le sang. ⁵ Quant à votre sang, j'en demanderai compte à cause de vos âmes; à toute bête j'en demanderai compte, ainsi qu'à tout homme, de l'âme de son frère; je demanderai compte de l'âme de l'homme.

⁶ « Qui répand le sang de l'homme, par l'homme son sang sera répandu; car à l'image de Dieu Il a fait l'homme.

⁷ « Pour vous, fructifiez et multipliez-vous, pullulez sur la terre et dominez sur elle. »

Alliance de Dieu avec Noé et les habitants de la terre

⁸ Dieu dit à Noé et à ses fils avec lui : ⁹ « Et moi, voici que j'établis mon alliance avec vous et

l'homme, jadis pacifique (voir 1,28-30), sera redoutée de tous les animaux, parce que ce roi de la création usera envers eux d'un pouvoir discrétionnaire de vie et de mort, afin de se nourrir de leur chair (v 3-4). – « entre vos mains (c'est-à-dire : en votre pouvoir) ils sont livrés » : pour l'expression, cf Lev 26,25; Deut 19,12; etc. ³ « Tout... » : le document sacerdotal ne tient pas compte de la distinction entre animaux purs et impurs, qu'il réserve à la Loi de Moïse (voir notes de 6,19, et de 7,2-3). – Cette « nourriture » que l'homme obtiendra par la chasse, la pêche et l'élevage, s'ajoute à la « verdure » qui lui fut donnée comme aux animaux (voir 1,29-30).

⁴ Première interdiction. – « son âme – le (lit : son) sang »; le sang était considéré comme le siège de l'âme, c'est-à-dire du principe de vie; la vie appartient à Dieu qui la donne, et il se la réserve souverainement. Nul homme ne devra manger le sang (cf Lev 17,10-14; 19,26; Deut 12,16,26), et Dieu n'en concédera l'usage aux Israélites que pour « faire l'expiation » de leurs péchés (Lev 17,11). Cette défense (cf Ac 15,29) continue d'être observée rigoureusement dans le judaïsme.

⁵ Deuxième interdiction : verser le sang de l'homme. – « à toute bête j'en demanderai compte... à tout homme je demanderai compte » (lit : « de la main de toute bête je le réclamerai... de la main de tout homme je réclamerai »), cf Ez 3,18,20; 33,6,8; 2 Sam 4,11; c'est-à-dire je vengerai votre sang, je tirerai vengeance de quiconque l'aura versé. – « à tout homme de l'âme de son frère », c'est-à-dire à tout homme qui en aura tué un autre (aux hommes entre eux). – Voir 4,10 : « la voix du sang de ton frère crie vers moi »; 42,22 : « de son sang (de Joseph) il est demandé compte ». – Le compte demandé à « toute bête », cf Ex 21,28,29.

⁶ Le meurtrier sera frappé de mort : c'est le principe de la loi de la vengeance du sang (cf notes de 4,14,15,23) et du talion (Ex 21,23). – « l'image de Dieu » (1,26-27) : la raison suprême du respect de la vie de l'homme.

⁷ Voir v 1. – « pullulez sur la terre », pour l'expression : 8,17; cf Ex 1,7. – « et dominez », cor, cf 1,28; he : « et multipliez-vous ».

⁸ L'assurance que le monde ne subira plus le déluge

avec votre descendance après vous, ¹⁰ et avec tous les êtres vivants qui sont avec vous : oiseaux, bestiaux, toutes les bêtes sauvages qui sont avec vous, tout ce qui sort de l'arche, toutes les bêtes de la terre. ¹¹ J'établirai mon alliance avec vous; aucune chair ne sera plus supprimée par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre. »

¹² Dieu dit : « Voici le signe de l'alliance que je place entre moi et vous, et tout être vivant qui est avec vous, pour les générations à jamais : ¹³ je place mon arc dans la nuée, et ce sera le signe de l'alliance entre moi et la terre. ¹⁴ Et quand j'assemblerai une nuée au-dessus de la terre et que l'arc apparaîtra dans la nuée, ¹⁵ je me souviendrai de l'alliance qu'il y a entre moi et vous et tout être vivant de toute chair, et les eaux ne deviendront plus un déluge pour détruire toute chair. ¹⁶ L'arc sera dans la nuée et, en le voyant, je me souviendrai de l'alliance perpétuelle entre

(8,21-22) est donnée dans le document sacerdotal sous la forme d'une alliance (v 9-17). Ce que doit observer l'homme a été prescrit aux v 1-7; à présent, Dieu s'engage envers tous les habitants de la terre : hommes et animaux.

⁹ « j'établis mon alliance » (et v 11,17), voir 6,18. – Cette première alliance avec Noé sera suivie de celle avec Abraham (ch 15 et 17), et de celle avec le peuple d'Israël au Sinaï (Ex 24).

¹⁰ « tous les êtres vivants » (et v 12,15-16), lit : « toute âme vivante », cf 1,20-21,24. Une étroite solidarité existe donc entre le monde animal et la race humaine.

¹¹ Engagement solennel de Dieu dans cette alliance : il renonce à tout déluge. C'est l'inverse de la décision de jadis : 6,13. – « aucune chair » : aucun être vivant. – « détruire la terre », cf 6,13. – Voir Is 54,9-10.

¹² Le « signe » extérieur et visible rappelle aux contractants d'une alliance les obligations qu'ils ont assumées (cf 21,30; 31,48,51-52). Ici, Dieu place lui-même le signe qui le fera se souvenir (v 16) à jamais de l'engagement qu'il prend (v 11) et qui est un geste de grâce envers la création. – Dans les autres alliances le « signe » est exigé de l'homme : la circoncision d'Abraham et de ses descendants marquera leur appartenance à Dieu (17,10-14); l'observance du sabbat (Ex 31,13-17) manifesterait l'attitude d'obéissance du peuple au pacte du Sinaï, dont les clauses seront rédigées par écrit (Ex 19,5; 24,3-4,7).

¹³ « je place mon arc » : fin de la colère divine; comme un guerrier, Dieu dépose son « arc » dont les flèches – qui sont parfois les éclairs – viennent châtier (image poétique; cf Hab 3,9-11; Ps 18,15; 77,18-19; 144,6; 38,3; Jb 6,4; etc.). – « mon arc dans la nuée » (v 14,16; cf Ez 1,28) : il s'agit de l'arc-en-ciel, interprété comme signe de l'alliance, car son apparition dans les nuages marque la fin des pluies. – Sa beauté est célébrée en Sir 43,11-12; 50,7; il sert à décrire l'éclat des manifestations du monde divin en Ez 1,28; Ap 4,3; 10,1.

¹⁵ « je me souviendrai » (v 16), cf « Dieu se souvient » (8,1). – Voir le v 11.

¹⁶ « alliance perpétuelle », cf 17,7,13,19; Ex 31,16; Lev 24,8; Nomb 18,19; 25,13.

Dieu et tout être vivant de toute chair qui est sur la terre. »¹⁷ Dieu dit à Noé : « Tel est le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre. »

Noé et ses fils

¹⁸ Les fils de Noé qui sortirent de l'arche étaient Sem, Cham et Japhet. Cham est le père de Canaan. ¹⁹ Ces trois sont les fils de Noé, et c'est à partir d'eux qu'on se dispersa sur toute la terre.

²⁰ Noé, homme du sol, commença de planter la vigne. ²¹ Ayant bu du vin, il s'enivra et se dénuda au milieu de sa tente. ²² Cham, le père de Canaan, vit la nudité de son père et en fit part à ses deux frères, dehors. ²³ Sem et Japhet prirent le manteau, le mirent tous deux sur leur épaule et, marchant à reculons, couvrirent la nudité de leur père; comme ils avaient le visage tourné en arrière, ils ne virent pas la nudité de leur père.

²⁴ Lorsque Noé se réveilla de son vin, il apprit ce

que lui avait fait son plus jeune fils, ²⁵ et il dit :

« Maudit soit Canaan !
Qu'il soit pour ses frères
l'esclave des esclaves ! »

²⁶ Puis il dit :

« Béni soit Yahvé, le Dieu de Sem,
et que Canaan soit son esclave ! »

²⁷ Que Dieu dilate Japhet,
qu'Il demeure dans les tentes de Sem,
et que Canaan soit son esclave ! »

²⁸ Après le déluge, Noé vécut trois cent cinquante ans. ²⁹ Les jours de Noé furent en tout de neuf cent cinquante ans; puis il mourut.

17 Conclusion: reprise du v 12 que les v 13-16 ont expliqué.
18 On aborde la section qui va du déluge à Abraham (9,18 - 11,32). Le document yahviste et le document sacerdotal en fournissent le texte. A partir de « Noé et ses fils » (9,18-29) est décrite « l'origine des nations répandues sur la terre » (10,1-32); le récit de « la tour de Babel » explique alors la confusion des langues et la dispersion des peuples (11,1-9); une généalogie systématique des « ancêtres d'Abraham » relie directement Tèrah, père d'Abraham, à Sem, fils de Noé (11,10-26), et enfin la « descendance de Tèrah » (11,27-32) donne les derniers détails sur la famille d'Abraham. L'histoire proprement dite du père de la nation israélite commencera au ch 12. — L'épisode « Noé et ses fils » (v 18-29) forme la transition entre le déluge et l'origine des nations (10). Les v 18-19 du document yahviste et les v 28-29 du document sacerdotal encadrent le récit yahviste de l'ivresse de Noé et de la malédiction de Canaan (v 20-27). — Au v 18 : les noms des fils de Noé furent donnés déjà plusieurs fois par le document sacerdotal (5,32; 6,10; 7,13). — « Cham est le père de Canaan » : glose rédactionnelle qui rattache aux fils de Noé le « Canaan » du récit des v 20-27. Voir v 22. 19 Ce verset prépare le ch 10. — La fin, lit : « que se dispersa toute la terre » (comparer avec 10,5).

20-27 Tradition indépendante, recueillie par le document yahviste. Elle veut expliquer l'assujettissement des Cananéens comme la conséquence d'une malédiction encourue par Canaan, leur ancêtre.

20 « homme du sol » : cultivateur; comparer 4,2, — « commença » : pour ce verbe, cf 4,26; 6,1; 10,8; 11,6, notes; 44,12; 41,54. Nouveau progrès dans la civilisation : la culture de la vigne (typique en Palestine, comme celle de l'olivier, cf 8,11).

21 L'expérience, encore inconnue, des effets du vin. Ivresse involontaire. — Ivresse et impudeur : « s'enivra et se dénuda », cf Hab 2,15; Lam 4,21. — « tente » : l'habitat des nomades.

22 « Cham, le père de » : glose rédactionnelle, comme au v 18. Le récit des v 20-27 mettait en scène Sem, Japhet et Canaan (et non Cham) : au v 24, Noé apprend ce que lui avait fait « son plus jeune fils » et il maudit Canaan

(v 25). — Indélicatesse et malignité. — « la nudité » (v 23) : euphémisme pour le sexe (cf Ex 28,42; Lev 18,6,19; etc.). — La pudeur s'impose dans la condition humaine, cf 3,7,21.

23 Respect et piété filiale dans l'attitude de Sem et de Japhet. — « le manteau » : le large vêtement dans lequel on s'enveloppe aussi pour passer la nuit (Ex 22,25-26; Deut 24,13).

24 Noé sanctionne la conduite de ses fils. — Les sentences oraculaires des v 25-27 visent les ancêtres et se réalisent dans leurs descendants; les paroles de malédiction ou de bénédiction, une fois prononcées, sont considérées comme efficaces et irrévocables (cf 27,33; 48,13 s; 49,1-28).

25 « pour ses frères » : pour Sem et Japhet (cf v 26-27). — « l'esclave des esclaves » : le dernier des esclaves. — A partir de David et de Salomon, les Cananéens sont dominés par les Israélites, de la race de Sem, et par les groupes étrangers intégrés dans le royaume d'Israël.

26 « Yahvé, le Dieu de Sem »; par Abraham, les Israélites se rattachent aux Hébreux (Eber) et à Sem (10,21; 11,10,14,27) : parmi les Sémites, c'est en Israël qu'on adore Dieu sous le nom particulier de Yahvé. — « son esclave » : esclave de Sem.

27 « Dieu » : au lieu de « Yahvé », nom réservé au Dieu de Sem (v 26). — « dilate » (*yaphte*) : jeu de mots sur le nom de Japhet (*Yèphèt*). On souhaite à Japhet l'occupation de vastes territoires (cf 10,2-5). — « qu'il demeure » : des groupes ethniques issus de Japhet s'établiront chez les Sémites et en Israël sans être asservis. — « son esclave » : esclave de Japhet.

28-29 Document sacerdotal, soucieux de dates précises. Suite du v 17 et conclusion de la généalogie de Noé. Même forme littéraire que la généalogie du ch 5. — Noé était âgé de 600 ans quand eut lieu le déluge (7,6). — 950 ans : comparer avec Adam et Mathusalem (5,5,27).